

INSCRIPTIONS 1ERE PERIODE ATELIERS NAUTIQUES 2025-2026

A LA MAIRIE DE VIVONNE

- le **lundi 8 septembre 2025** de 8h15 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 pour les habitants de Vivonne uniquement
- le **mardi 09 septembre 2025** de 8h15 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 pour les personnes habitant hors Vivonne

Merci de vous munir de votre certificat médical.

Seules les inscriptions des personnes présentes physiquement seront prises en compte.

Enfants : inscription pour la période du 17 septembre au 3 décembre 2025

Un cours par semaine :

Le mercredi de 14h30 à 15h30 pour les enfants du CP au CE2

Le mercredi de 15h45 à 16h45 pour les enfants à partir du CM1

- 35 € pour les Vivonnois
- 63 € pour les enfants hors commune

Adultes : inscription pour la période du 15 septembre 2025 au 23 janvier 2026

Un cours par semaine :

Lundi de 12h00 à 13h00

Mardi de 12h00 à 13h00

Mercredi de 18h00 à 19h00 et de 19h15 à 20h15

Jeudi de 12h00 à 13h00

Vendredi de 18h30 à 19h30

- 78 € pour les Vivonnois
- 115 € pour les adultes hors commune



A, Vivonne le 2 septembre 2025

Le Maire

Rose-Marie BERTAUD